



consultations
de **PSYCHIATRIE** périnatale



MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

Consultations de psychiatrie périnatale

POURQUOI ?

La période périnatale, dès le désir de maternité/paternité à la première année de vie de l'enfant, entraîne de profonds changements psychologiques, physiologiques et sociaux, pouvant engendrer du stress. Cette prise en charge vise à identifier précocement les difficultés psychologiques pouvant apparaître durant cette période, afin d'offrir un soutien psychologique et psychiatrique adapté.

POUR QUI ?

Destiné à toutes les personnes éprouvant des difficultés psychologiques, ayant un épisode inaugural psychiatrique, souffrant d'une décompensation, d'un trouble préexistant durant la période périnatale, ainsi qu'à celles et ceux rencontrant des difficultés à concevoir ou ayant perdu un enfant.

PAR QUI ?

Par une équipe spécialisée en psychiatrie, formée pour répondre aux besoins des personnes traversant la période périnatale.

TARIF

La prise en charge est remboursée par l'assurance maternité durant la grossesse et jusqu'à 8 semaines après l'accouchement. Au-delà, les frais sont couverts par l'assurance maladie de base (LAMal).

OÙ ET QUAND ?

- Hôpital de Saint-Imier
Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier
Sur rendez-vous.
- Hôpital de Moutier
Beausite 45, 2740 Moutier
Sur rendez-vous.
- Medicentre Biel-Bienne
Pont-du-Moulin 14, 2502 Bienne
Sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS

- Tél. : +41 32 484 72 72
- E-mail : fax.sao@reseaudelarc.net

Hôpital de Saint-Imier · Maternité · Les Fontenayes 17 · CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 24 22 · fax.sao@reseaudelarc.net · www.reseaudelarc.net